

TRANSITION

Un accompagnement pour analyser et repenser l'organisation des ressources internes de votre entreprise

Les quatre atouts de la démarche

- 1 Une visibilité globale de la situation de votre entreprise grâce à un diagnostic approfondi
- 2 Appui à la formalisation et à la négociation de votre accord GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels)
- 3 Des salariés acteurs et soutenus dans leur parcours professionnel
- 4 Un lien et un dialogue privilégiés avec vos partenaires sociaux

Votre entreprise a été impactée par la crise sanitaire de la Covid-19. Vous vous interrogez sur vos perspectives économiques et sur la façon d'anticiper la reprise de votre activité en adaptant les ressources internes de votre entreprise ? Le diagnostic Transition de l'Opcommerce est fait pour vous !

Entreprises concernées

Toutes les entreprises adhérentes à l'Opcommerce (hors Entreprise Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et Plan de Départ Volontaire (PDV)).

Modalités de financement

- Prise en charge à 100 % par l'Opcommerce dans la limite des fonds alloués par le Conseil d'administration,
- Le diagnostic Transition peut également bénéficier du soutien financier de l'Etat.

Transitions collectives : de quoi parle-t-on ?

La crise de la COVID-19 a entraîné de nombreuses mutations dans le paysage économique et social. Suite à une concertation entre les partenaires sociaux et le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, le plan « France Relance » a vu le jour.

Objectif ? Anticiper de manière sectorielle l'impact des mutations économiques en accompagnant la reconversion des salariés. Cela s'est notamment traduit par le lancement du dispositif « Transitions collectives - TRANSCO » qui a pour vocation de protéger les salariés dits « fragilisés » via la formation et la montée en compétences, en lien avec des métiers dits « porteurs », dans l'objectif final de promouvoir la mobilité professionnelle intersectorielle et des reconversions territoriales.



En savoir + : Economie.gouv.fr

Une démarche en 4 étapes :

1 Étape 1 : Cadrage

Objectifs :

1. Comprendre le contexte et les enjeux de l'entreprise
2. Analyser les pratiques RH existantes
3. Préciser les orientations du diagnostic

A cette étape, le consultant recueille les principales données de l'entreprise en vue de réaliser un diagnostic approfondi de la structure. Ces éléments donnent une photographie de l'entreprise qu'il est nécessaire d'interpréter pour mener à bien le diagnostic.

Livrable : Convention d'engagement tripartite signée

À distance
et/ou en présentiel
100 % accompagné
100 % pris en charge
par l'Opcommerce*

* dans la limite des fonds alloués
par le Conseil d'administration
(cette prestation peut bénéficier
du soutien financier de l'Etat)

[Télécharger le Kit transition
collectif de l'Opcommerce](#)



En savoir +

Contactez votre Conseiller
(coordonnées page suivante)

TRANSITION

Un accompagnement pour analyser et repenser l'organisation des ressources internes de votre entreprise

Des équipes à votre écoute

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Tél. : 04 72 67 03 70

auvergnerhonealpes@lopcommerce.com

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Tél. : 03 80 48 60 11

bourgogne-franche-comte@lopcommerce.com

BRETAGNE

Tél. : 02 99 83 87 78

bretagne@lopcommerce.com

CENTRE-VAL DE LOIRE

Tél. : 02 47 71 01 01

centrevallaloire@lopcommerce.com

CORSE

Tél. : 04 42 25 18 05

corse@lopcommerce.com

GRAND EST

Tél. : 03 83 97 15 97

grandest@lopcommerce.com

HAUTS-DE-FRANCE

Tél. : 03 28 32 86 10

hautsdefrance@lopcommerce.com

ÎLE-DE-FRANCE

Tél. : 01 48 18 99 00

iledefrance@lopcommerce.com

NORMANDIE

Tél. : 02 31 25 05 05

normandie@lopcommerce.com

NOUVELLE-AQUITAINE

Tél. : 05 56 69 77 60

nouvelleaquitaine@lopcommerce.com

OCCITANIE

Tél. : 05 61 73 72 00

occitanie@lopcommerce.com

PAYS DE LA LOIRE

Tél. : 02 28 00 98 10

paysdelaloire@lopcommerce.com

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Tél. : 04 42 25 18 05

paca@lopcommerce.com

2 Étape 2 : Diagnostic

Objectifs :

1. Analyser la stratégie globale et la stratégie GEPP de l'entreprise dans le contexte sanitaire actuel
2. Analyser la relation entre la stratégie et les emplois dans l'entreprise
3. Identifier les emplois fragilisés
4. Analyser la politique sociale de l'entreprise (climat social, dialogue social, ...)

Il s'agit de mesurer les écarts entre la situation actuelle de l'entreprise et la situation souhaitable, c'est-à-dire les objectifs et les besoins futurs de l'entreprise, tels qu'ils ont été identifiés lors du cadrage.

Livrables :

- Etat des lieux complété
- Liste des emplois fragilisés

3 Étape 3 : Accompagnement

Objectifs :

1. Planifier la construction de l'accord GEPP en définissant les étapes et les travaux à réaliser
2. Préparer et encadrer le changement afin de permettre à l'entreprise et aux partenaires sociaux d'informer et d'engager les salariés dans la démarche

L'entreprise doit négocier un accord type GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels). Ce dernier doit reprendre les emplois considérés comme fragilisés lors du diagnostic. Il s'agit alors d'engager un dialogue social structuré.

Livrables mis à disposition de l'entreprise :

- Accord GEPP finalisé
- Fiche outil
- Plan d'actions de mise en œuvre de l'accord

4 Étape 4 : Restitution

Objectifs :

1. Restituer la démarche, présenter les livrables et évaluer la prestation au regard des besoins de l'entreprise
2. Permettre à l'Opcommerce de capitaliser les éléments importants du dispositif

La restitution de la démarche permet de clôturer l'accompagnement et de présenter les actions à réaliser par la suite par l'entreprise.

Livrables :

- Attestation de réalisation signée
- Plan d'actions « les prochaines étapes »



En savoir +

Contactez votre Conseiller
www.lopcommerce.com
(Espace Nous contacter)